

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 1 (1855-1860)

Heft: 2-1

Artikel: Statistique des antiquités de la Suisse occidentale [suite]

Autor: Troyon, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

redemptio im *Corpus iuris* und in den *Leges barbarorum* gewöhnlich gebraucht. Sollte aber auch nur ein dinglicher Loskauf gemeint sein, immerhin geschah es im Interesse der Leute von St. Offange, wenn sie ein Zeugniß davon in ihrer Kirche anbrachten.

So verstanden, verliert die burgundische Inschrift allerdings an historischer Bedeutsamkeit, aber sie gewinnt an innerer Wahrscheinlichkeit.

Basel.

K. L. Roth.

Statistique des Antiquités de la Suisse occidentale.

IV^e ARTICLE.

Sépultures et Habitations renfermant essentiellement des instruments en bronze.

Dans la plupart des pays de l'Europe, lorsque le bronze est employé pour les ornements, les armes et les instruments tranchants, les tombeaux qui contiennent ces objets présentent un mode de sépulture très différent de celui que nous avons mentionné précédemment. Le plus souvent, dans cette nouvelle période, les morts ont été brûlés et leurs cendres déposées dans des urnes qu'on plaçait parfois au milieu des charbons du bucher, après quoi on la recouvrait de pierres ou de terre de manière à former le genre de colline connu sous le nom de tumulus. Dans ces âges reculés, la sépulture étant un acte éminemment religieux, on ne peut douter qu'à l'origine l'inhumation et l'incinération n'aient répondu à des idées différentes sur les devoirs à rendre au défunt et par conséquent à des religions et à des peuples différents.

Si l'on peut constater, à cette époque reculée, l'introduction de nouveaux peuples qui se répandent d'une manière générale en Europe, plusieurs contrées cependant paraissent être restées au pouvoir des premiers occupants. A en juger par les sépultures, la Suisse occidentale est de ce nombre. Il est à remarquer en effet que les objets en bronze qu'on retrouve généralement ailleurs avec l'urne cinéraire et sous le tumulus, ont toujours été découverts dans le pays avec les tombes à inhumation, construites sous la surface du sol et sans aucun signe extérieur qui révèle le lieu de la sépulture. Toutefois, ces tombes ne sont pas toutes pareilles; les unes, de fort petites dimensions, ont exigé l'attitude repleyée du corps du défunt, tandis que dans les autres les morts ont été étendus sur le dos, comme on le fait de nos jours, en sorte que la grandeur de ces sarcophages n'est jamais moindre que celle du défunt. Bien que ces deux genres de tombeaux ne révèlent point par leur contenu de différence sensible d'industrie, il est à présumer que celui qui reproduit le mode le plus primitif dans notre pays, c. à d. l'attitude repleyée, a précédé l'autre genre. Nous nous occuperons d'abord de ces sarcophages de forme à peu près cubique, appartenant à l'époque du bronze, et dont je n'ai pu jusqu'à présent constater nettement l'existence dans la Suisse occidentale que dans la vallée du Rhône et sur les rives du Léman.

Mr. l'Ingénieur de Torrenté, en dirigeant des travaux dans l'intérieur de la ville de *Sion*, découvrit, il y a quelques années, à 12' de profondeur, des tombes en dalles brutes, longues d'environ 3' et recouvertes des alluvions de la Sionne, au-

dessus desquels sont de fort anciennes constructions. Ces tombes contenaient des ossements et quelques objets en bronze qui n'ont pas été conservés.

En 1835, une découverte du même genre, mais beaucoup plus considérable, eut lieu à *Verchiez*, entre Aigle et Ollon, sur un plateau qu'on défrichait pour y introduire la vigne. Situé à quelques centaines de pieds au-dessus de la vallée du Rhône, ce plateau, incliné vers le midi, part d'une paroi de rochers qui s'élève au nord. Dans les travaux de défrichement, on mit à découvert, sous 1 à 3' de terre ou de débris de roches, plusieurs centaines de tombes, construites en dalles brutes et mesurant en moyenne, à l'intérieur, 3' de longueur sur 2' de largeur et 2' de profondeur. Une dalle occupait parfois le fond de la tombe qui contenait toujours des ossements humains paraissant entassés et au-dessus desquels reposait le crâne plus ou moins conservé. Entre les tombes, on trouvait fréquemment, à des profondeurs diverses, mais à quelques pieds sous la surface du sol, des charbons de bois, des pierres calcinées et de la terre brûlée, sans aucune trace de métal, d'ossements ou de poterie. Quelques objets provenant de ces sarcophages ont été déposés au Musée de Lausanne par Mr. Victor Deladoey: ce sont des bracelets en bronze dont l'un, formé d'un fil d'une ligne d'épaisseur, donnait plusieurs fois le tour de l'avantbras, une grande épingle à cheveux, surmontée d'une tête plate découpée en quatre disques le long de la tige, et entr'autres un brassard consistant en une feuille de cuivre élastique, reployée en arc de cercle, à la manière des jambières antiques, et recouverte de fines gravures.¹⁾ — Des brassards parfaitement identiques ont été découverts en 1836, à peu de distance de *Verchiez*, dans la localité appelée *Derrière la Roche*, au midi d'Ollon, avec deux *celts* ou hachettes et une large lame de poignard en bronze. Je n'ai pu savoir si les tombeaux de *Derrière la Roche* présentaient les mêmes dimensions que les précédents; mais il est permis de le supposer, vu la proximité de ces localités et la parfaite analogie des brassards, les seuls de ce genre que je connaisse.

Quelques tombes pareilles à celles de *Verchiez* ont encore été découvertes à diverses reprises sur le signal de *Chardonne*, près de *Vevey*, avec plusieurs objets en bronze, tels que faucilles, *celts*, couteaux et pointes de lance. Il est à regretter que plusieurs de ces pièces aient été détruites, mais d'autres ont été retirées du creuset par les soins de Mr. Doret, de *Vevey*, et sont conservées au musée de Lausanne.

Dans les âges postérieurs à celui dont nous nous occupons, nous n'avons jamais retrouvé en Suisse cette attitude reployée des corps. En général, elle est un des traits caractéristiques des plus anciennes sépultures, non seulement en Europe mais dans beaucoup d'autres régions. Dans quelques contrées de l'Occident et plus particulièrement de l'Amérique, ce mode d'inhumation a cependant été conservé plus tard que chez nous, et même quelques populations sauvages ont gardé jusqu'à nos jours l'usage de reposer les corps de leurs morts en ramenant les genoux vers le menton, avant de les déposer dans le sein de la terre. Cette attitude ne doit du reste pas être confondue avec la position assise. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les momies du Pérou qui ont été maintenues dans cette position au moyen de fortes ligatures, ce qui n'est assurément pas la simple attitude du repos. F. Troyon.

¹⁾ Voir ma description des Bracelets et Agrafes antiques du Canton de Vaud Pl. 1. Mittheilungen der antiq. Ges. in Zürich III Band.